

ANNEXE

TARIFICATION DES RECHERCHES

- Forfait applicable aux demandes émanant de professionnels, hors administrations et collectivités publiques. Ce tarif s'applique qu'il y ait ou non des reproductions de documents :

5 € par nom et par acte

- Les coûts de reproduction et d'envoi sont facturés en sus selon la grille décrite ci-après.

TARIFS DE REPRODUCTION ET DE FOURNITURE D'IMAGES

- Ces tarifs s'entendent hors frais d'envoi (suivant tarifs postaux en vigueur).
- Un demi-tarif est appliqué aux étudiants et demandeurs d'emploi sur présentation d'un justificatif (carte d'étudiant en cours de validité et attestation pôle emploi).
- Les envois dématérialisés par mail ou sur plateforme de transfert en ligne sont gratuits. En fonction de la volumétrie des images, celles-ci pourront être produites sur un support de stockage externe, moyennant la facturation d'un supplément s'élevant à :
 - o 1 € pour un DVD
 - o 10 € pour une clé USB de 16 Go
 - o 70 € pour un disque dur externe de 1 To

Photocopie, tirage papier à partir d'un scan et impression de vues déjà numérisées (prix par vue) :

Noir et blanc :

0,18 € le format A4

0,35 € le format A3

Couleur :

0,40 € le format A4

0,80 € le format A3

Photographie et numérisation de documents non numérisés (prix par vue) :

3 € pour formats inférieurs au A2 (1 € la vue pour un registre dans son intégralité, à partir de la centième vue)

10 € pour formats excédant le A2

Fourniture des fichiers numériques pour les documents déjà numérisés et mis en ligne :

- pour formats n'excédant pas le A2 :

De 1 à 1000 vues	1 € la vue
De 1 001 à 10 000 vues	0,50 € la vue
De 10 001 à 100 000 vues	0,30 € la vue
De 100 001 à 500 000 vues	0,10 € la vue
De 500 001 à 1 000 000 vues	0,05 € la vue
Au-delà de 1 000 000 vues	0,03 € la vue

- pour formats excédant le A2 :

De 1 à 1000 vues	2,50 € la vue
Au dessus de 1 001 vues	1,25 € la vue

Fourniture des fichiers numériques pour les documents déjà numérisés et non mis en ligne (le délai peut être important en fonction du volume concerné) :

Gratuit (hors supports de stockage et frais d'envoi)

DROITS DE REUTILISATION

La réutilisation de documents à des fins non-commerciales est gratuite. En revanche, la réutilisation des documents à des fins commerciales est payante dès lors que le nombre annuel cumulé de vues demandées par un Réutilisateur unique dépasse 100 vues pour les cartes, plans, documents iconographiques, sceaux, documents manuscrits antérieurs à la Révolution et 10 000 vues pour les autres documents.

* Cartes, plans, documents iconographiques, sceaux et documents manuscrits antérieurs à la Révolution (hors registres paroissiaux et minutes et répertoires de notaires)

De 100 à 1 000 vues	3 € par vue et par an
De 1 001 à 10 000 vues	2 € par vue et par an
Au-delà de 10 000 vues	1 € par vue et par an

* Autres documents

De 10 000 à 50 000 vues	0,03 € par vue et par an
De 50 001 à 100 000 vues	0,02 € par vue et par an
De 100 001 à 500 000 vues	0,01 € par vue et par an
De 500 001 à 1 000 000 vues	0,005 € par vue et par an
Au-delà de 1 000 000 vues	0,003 € par vue et par an